



**SOLICITATION AMENDMENT: /
MODIFICATION DE L'INVITATION:**

The referenced document is hereby revised unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments – Commentaires

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Email / Courriel: Sara.Gould@tc.gc.ca

<p>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</p> <p>At – À: 2:00 PM – 14:00</p> <p>On – le: November 17, 2023 – 17 novembre 2023</p> <p>Time Zone – Fuseau Horaire:</p> <p>Eastern Standard Time – Heure normale de l'Est</p>
--

Title – Sujet		Amendment No. – No. modification
Air Right Touch Solution (ART) Project – Project des solutions de faible niveau d'intervention dans le mode aérien		#003
Solicitation No. – N° de l'invitation	Date of Amendment – Date de modification	
T8080-230288	October 30, 2023 – 30 octobre 2023	

Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à :	
E-mail / Courriel : Sara.Gould@tc.gc.ca	
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction	
See herein- voir aux présentes	
Delivery required – Livraison exigée	Delivery offered – Livraison proposée
See Herein – Voir aux présentes	See Herein – Voir aux présentes
Vendor / Firm Name and Address - Raison sociale et l'adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	
E-mail - Courriel	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Name – Nom	Title - Titre
Signature	Date



CETTE MODIFICATION DE L'INVITATION EST ÉMISE AFIN DE:

1. Fournir des précisions et des réponses aux questions de fournisseurs potentiels.

CETTE INVITATION EST MODIFIÉE COMME SUIT:

2. Questions et réponses :

Question 1	<p>Référence à la page 8, DR Section 2.1, 3ième point sous le titre de la sous-section, « Processus à suivre pour les voyages », qui stipule, « Enregistrement numérique pour un vol à l'aide d'un justificatif numérique » :</p> <p>Voulez-vous dire l'enregistrement à distance avec une compagnie aérienne ? Veuillez donner des précisions.</p>
Réponse 1	<p>Cela signifierait la possibilité d'utiliser un justificatif numérique lors de l'enregistrement, normalement via une application mobile. Selon la compagnie aérienne, il peut également inclure des capacités d'enregistrement via une borne à l'aéroport ou avec un agent.</p>
Question 2	<p>Référence à la page 11, section de la DR, partie III, Questions à l'industrie, section 3.1, sous-section 3.1.5, qui stipule ce qui suit : « Donnez des précisions sur les offres à commande qui pourraient avoir été faites à une entité publique. ».</p> <p>Veuillez préciser si ce qui vous intéresse est identique aux conventions d'achat coopératives publiques. Dans l'affirmative, êtes-vous intéressé par les accords d'achat coopératifs intergouvernementaux et/ou par l'optimisation des fournisseurs qui offrent d'autres approches d'approvisionnement (p. ex., le catalogue de la GSA) ?</p>
Réponse 2	<p>Veuillez consulter le lien suivant pour obtenir des informations sur les offres à commandes : Offres à commandes - Achatsetventes.gc.ca</p>
Question 3	<p>Référence à la page 6, DR Section 1.8 Format des réponses,</p> <p>1) Les fournisseurs doivent-ils soumettre la réponse générale et la réponse financière dans des volumes distincts, ou doivent-ils être soumis dans le même document PDF / Word?</p> <p>2) Les sections 3.1, 3.2 et 3.4 de la DR devraient-elles être soumises dans la section Réponse générale et la section 3.3 de la DR devrait-elle être soumise dans la section Réponse financière ??</p>
Réponse 3	<p>Veuillez répondre à chaque section séparément. Toutes les réponses aux sections spécifiques peuvent être soumises dans un document consolidé.</p>
Question 4	<p>Je me demandais s'il serait possible d'obtenir une prolongation de quelques jours de la présentation des réponses.</p>
Réponse 4	<p>La date limite pour la DR est le vendredi 17 novembre 2023. Transports Canada ne prolongera pas la date limite de la DR.</p>

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.